

Pôle : Economie

Adresse : cité administrative

Place Notre Dame De Layre

63600 AMBERT

Tél. : 04 73 72 72 21

E-mail : nelly.mollimard@ambertlivradoisforez.fr

COMPTE-RENDU

COMMISSION ÉCONOMIE DU 06 SEPTEMBRE 2022

Date : 06 septembre 2022

Lieu : Site Anna Rodier

Heure début : 18h15 **Heure fin :** 18h45

Membres présents : Daniel FORESTIER Vice-Président économie, Corinne BARRIER, Fabienne GACHON, Jean-Damien GAUTHIER, Albert LUCHINO et Christine SAUVADE

Membres excusés : François CHAUTARD, Florence DINOUE, Marius FOURNET et Fabien PORTENEUVE.

Invité excusé : Guy GORBINET, Maire d'Ambert

Techniciens : RINGENBACH Sylvain (Directeur du pôle Economie) MOREAU Rodolphe (Responsable du service Économie), MOLLIMARD Nelly (Assistante du pôle Economie) et CHEZE Laura (chargée de mission mobilité active)

ORDRE DU JOUR

- 1. REQUALIFICATION DE LA ZI AMBERT**
- 2. FONCIER ÉCONOMIQUE**
- 3. QUESTIONS DIVERSES**

1. REQUALIFICATION DE LA ZI AMBERT

En préambule, Rodolphe MOREAU précise qu'une restitution de l'étude de requalification de la ZI aux entreprises concernées est prévue début octobre, conjointement à une présentation du plan vélo.

L'étude avait déjà été présentée à la commission, il s'agit désormais de prioriser et sélectionner les actions à mener.

Il rappelle les axes prioritaires dégagés :

- Renforcer la capacité d'accueil
- Accompagner les projets de croissance
- Stimuler l'entrepreneuriat

Et les propositions d'actions :

1/ Aménagement des espaces publics sécurisation embellissement de la zone

- Requalifier l'avenue Michel Omerin en entrée de ville (sécurisation, embellissement)
- Requalifier la rue Marc Seguin et développer les circulations douces
- Se doter d'un plan d'entretien de la ZAE

2/ Une signalétique en lien avec le contexte industriel et urbain

- Se doter d'une charte graphique reconnaissable à l'échelle de la CCALF et identifiant La Masse
- Construire une stratégie et des outils de valorisation des entreprises
- Décliner la communication sur toutes les ZAE de ALF

3/ Mise en place de nouveaux services communs

- Définir une offre de services pour les salariés et entreprises et les visiteurs (Food-truck)
- Mobiliser les maisons et logement dans la zone pour intégrer l'offre de service
- Renforcer le lien avec le centre-ville (promotion des offres, mobilité)

4/ De nouveaux fonciers économiques pour soutenir le développement des entreprises

- Identifier et mobiliser les derniers fonciers possibles sur la ZAE
- Affirmer le développement de nouvelles ZAE (St Ferréol)
- Construire une vision à 15 ans de la place et la spécialisation du foncier économique de ALF

Madame SAUVADE constate que l'enquête, passant par des adresses mails professionnelles, ne visent pas l'ensemble du personnel travaillant sur cette zone et de ce fait exclu une catégorie socioprofessionnelle.

Monsieur LUCHINO alerte sur les politiques à venir visant à diminuer la signalétique (pollution visuelle).

Madame SAUVADE fait remarquer qu'il ne faut pas que la requalification aille à l'encontre de la politique de la revitalisation du centre bourg et de l'utilisation des espaces nécessaire à la commune.

Monsieur GAUTHIER rappelle que concernant la signalétique il serait préférable d'utiliser celle de ALF et de ne pas ajouter le coût d'une étude supplémentaire. Il constate aussi que le projet est une démarche plus urbaniste qu'industrielle.

Monsieur MOREAU explique que l'idée est de rendre la zone attractive pour attirer de l'emploi, mais qu'il faut rester réaliste et adapter les dépenses aux atteintes possibles.

Madame SAUVADE pense que la priorité est de récupérer du terrain (aire accueil gens du voyage) car au même titre que les maisons d'habitation leur place à cet endroit ne se justifie pas.

Monsieur LUCHINO évoque l'accès au PMR. Monsieur Moreau explique que cela est effectivement pris en compte.

Les membres de la commission ne sont pas convaincus par les points suivants :

- la nécessité de faire de l'avenue Michel Omerin une entrée de ville
- le besoin de services sur place pour les travailleurs (type food-truck)
- la compatibilité entre aménagement des voies et besoin de voiries larges pour les poids lourds.

Ils s'accordent sur :

- l'intérêt de travailler sur les « dents creuses » et de récupérer les zones d'habitat dans la zone
- la nécessité de sécuriser la zone, notamment le carrefour avenue Michel Omerin/rue Marc Seguin, la sécurisation des voies d'accès piétonnes/vélo, la sécurisation des passages piétons
- l'uniformisation de la signalétique
- la mise en place d'un parking poids lourds (soit sur place soit en indiquant la place des Fayettes)
- les travaux nécessaires rue Marc Seguin (consolidation voirie, éclairage public)

Monsieur RINGENBACH indique que ces éléments vont être transmis au bureau d'étude pour qu'il réaffine ces propositions en fonction.

2. FONCIER ÉCONOMIQUE

2.1 Vu la loi climat et résilience du 22-08-22 le CC ALF s'engage à faire inventaire dans les 2 ans comprenant :

- État parcellaire des unités foncières / ZAE
- Identifications des occupants des ZAE
- Taux de vacance ZAE

2.2 Préconisations du SCOT

- Mobiliser les friches
- Requalifier ZA
- Aménagement de nouvelles zones

Monsieur Moreau liste les actions proposées par le service sans ordre de priorité :

- Remobiliser friches industrielles (répertorier et analyser)
- Requalification ZI La Masse
- Requalification-extension ZA Marsac (artisanat)
- Extension ZA Barthes
- Extension La Masse
- Extension ZA Cunlhat
- ZA Arlanc
- ZA Marat
- ZA Saint Anthéme
- Hors ZA_ Tours-sur-Meymont
- Hors ZA_ Vertolaye
- Hors ZA_ Marsac LD Les 4 Routes

Rappel : selon SCOT possibilité d'aménager seulement 4ha hors ZA

Après présentation et discussion, les membres de la commission définissent un ordre de priorité.

Actions prioritaires (2022-2023)

- Extension ZA Barthes
 - Hors ZA : Vertolaye (demande EUROAPI)
 - Extension ZA Cunlhat (MCDA)
- En complément, il est indiqué la nécessité de travailler dès aujourd'hui sur les opportunités foncières des actions à moyen terme.

Actions moyen terme

- Requalification ZI La Masse
- Requalification-extension ZA Marsac (artisanat)
- ZA Saint Anthème
- Extension La Masse
- Hors ZA_ Marsac LD Les 4 Routes
- Hors ZA_ Tours-sur-Meymont
- ZA Marat

Actions long terme

- Remobiliser friches industrielles (répertorier et analyser)
- ZA Marat
- ZA Arlanc

Les membres s'accordent sur le fait que tout projet émanant sur une zone la fera passer dans les prioritaires. Ils insistent sur la nécessité de réactivité face aux porteurs de projets.

3. QUESTIONS DIVERSES

Des membres de la commission demandent des précisions sur :

- L'activité du Forez au Brugeron
- Tarification piscine pendant l'été alors que le tobogan était fermé
- Aides pour les particuliers sur les chaudières bois
- MSAP d'Ambert.